

bien de ses principes et de ses règles qu'ils soient capables de la parler et de l'écrire avec correction et élégance. De même il est grandement à souhaiter, dans ces pays, que ceux qui parlent français ne parlent pas seulement français et que ceux dont l'anglais est la langue ne parlent pas seulement cette langue, mais que les uns et les autres puissent parler les deux langues, car elles sont requises, dans beaucoup d'endroits, pour l'administration des sacrements et le ministère de la prédication.

Nous ajoutons que, si quelques-uns au moins, même dès les années du séminaire, se livrent à l'étude de l'italien et de quelques autres langues parlées par les peuples qui vivent chez nous, il en résultera un très grand bien.

#### 167. — L'ELOCUTION

Les élève doivent cultiver, avec grand soin, l'art oratoire. Dans les exercices qu'ils feront à cette fin, ils devront viser surtout à ce genre d'éloquence dont les qualités sont la clarté et la simplicité qui n'aillent pas pourtant jusqu'à la négligence, d'une part; d'autre part la noblesse et la dignité, qui excluent pourtant le pompeux et l'emphatique. Les maîtres devront veiller à ce que leurs élèves, en lisant et en parlant, prononcent les mots bien distinctement en observant l'accent voulu.

#### 168. — LES CÉRÉMONIES ET LE CHANT

Afin que les élèves soient initiés aux cérémonies et s'en acquittent avec soin et gravité, il faut que, tour à tour, ils servent aux offices, dans le chœur de la chapelle. Ils doivent être exercés au chant grégorien pendant tout le cours de leurs études, et il est bon, au moins en général, qu'ils ne négligent pas l'étude de la musique.